FLASH INFO CFTC

CONGÉ DE PRÉSENCE PARENTALE : ÊTRE AUX CÔTÉS DE SON ENFANT QUAND IL EN A LE PLUS BESOIN



Lorsqu'un enfant est atteint d'une **maladie grave, d'un handicap ou victime d'un accident grave** nécessitant une présence soutenue et des soins contraignants, le congé de présence parentale permet au parent de **cesser ou de réduire temporairement son activité professionnelle**.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le congé de présence parentale est **un droit** dès lors que les conditions sont remplies. Aucune condition d'ancienneté n'est exigée.

Il peut représenter jusqu'à **310 jours ouvrés sur une période de 36 mois**, pour un même enfant et une même pathologie.

Il peut être pris **en continu ou de manière fractionnée**, selon les besoins liés à la situation de l'enfant.

La demande doit être adressée au responsable hiérarchique **au moins 10 jours avant le début du congé**, accompagnée notamment du certificat médical nécessaire.

Pendant ce congé, le postier n'est pas rémunéré par La Poste pour les jours concernés, mais peut bénéficier, sous conditions, de **l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP) versée par la CAF**.

CE QUI CHANGE EN 2026

La nouvelle réglementation renforce les droits des parents :

→ **Le délai de prévenance passe de 15 à 10 jours.**

→ **Pour les salariés, la protection contre le licenciement est prolongée pendant les 10 semaines suivant la fin du congé**, sauf situations particulières prévues par les textes.

LA POSITION DE LA CFTC

Pour la CFTC, lorsqu'un enfant traverse une maladie grave, un handicap ou un accident, **la priorité doit pouvoir être donnée à la famille sans ajouter des difficultés professionnelles à une situation déjà éprouvante.**

La CFTC soutient les mesures qui permettent de **mieux concilier vie professionnelle et responsabilités familiales**, et qui renforcent la protection des parents concernés.

Elle reste particulièrement attentive à :

la bonne information des postiers sur leurs droits ;
la simplicité des démarches ;
le respect de la situation familiale de chacun ;
la protection de l'emploi et du parcours professionnel ;
l'accompagnement humain des familles.

NOS VALEURS CFTC

ÉCOUTE • RESPECT • SOLIDARITÉ • DIGNITÉ • PROXIMITÉ

Parce que derrière chaque absence, il peut y avoir une situation familiale difficile, **la CFTC défend un accompagnement humain, respectueux et sans jugement.**

Besoin d'aide pour comprendre vos droits ou effectuer vos démarches ?
Rapprochez-vous de vos représentants CFTC.

CFTC , Présente à vos côtés quand la famille a besoin de vous.

http://www.cftclaposte.fr
https://www.facebook.com/CFTCSNLP/
Syndicat CFTC La Poste (@CftcLaPoste) /X